

Réf: Dossier N° 130507

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE MINE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7ieme TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMARCIE 7EME TRANCHE, Lot 2692, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE MINE »

Objet : Prospection minière, Recherche minière, Exploitation minière, Exploitation de carrières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7ieme TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMARCIE 7EME TRANCHE, Lot 2692, Ilot 227

Dirigeant(s) : M OUATTARA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07073 du 04/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35514/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

